

Page : 1/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Webercol plus delight grey

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP018147

UFI: 2X50-205A-Y00A-GSSF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Oostvaartdijk 10

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA - Division Weber

Exploitatiezetel/Siège d'exploitation

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9 B-9130 Kallo

B-1850 Grimbergen

Tel: +32 (0) 2 254 78 54

Website: www.weber-belgium.be Email: info@weber-belgium.be 1.4 Numéro d'appel d'urgence Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment contenant plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page : 2/13

(suite de la page 1)

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, gris diformiate de calcium

Poussières de four, ciment Portland

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances ayant des propriétes de pertubation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

EINECS: 266-043-4	Composants dangereux :		
EINECS: 238-878-4 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition		 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315:C ≥ 1 % 	25-50%
		substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition	10-20%

(suite page 3)



Page : 3/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

	(suite	e de la page 2)
CAS: 93763-70-3	Perlite	2-5%
Numéro CE: 618-970-4	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	
CAS: 544-17-2	diformiate de calcium	1-2%
EINECS: 208-863-7	Eye Dam. 1, H318	
Reg.nr.: 01-2119486476-24-xxxx		
CAS: 68475-76-3	Poussières de four, ciment Portland	≥0,1-<1%
EINECS: 270-659-9 Reg.nr.: 01-2119486767-17-xxxx	Eye Dam. 1, H318; 1 Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	

SVHC néant

Indications complémentaires :

Le mélange présente une faible teneur en chromate conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 dans le délai de conservation du produit, de sorte que l'identification avec H317 ne s'applique pas, lorsque l'emballage n'a pas été ouvert entre-temps.

Le produit contient des sables siliceux composés de Quartz (silice cristalline) ayant une fraction alvéolaire inhalable infèrieure à 1%.

Cette silice cristalline contient entre 1 et 10% de quartz alvéolaire.

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

après inhalation

Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux, les poussières du produit (sec ou humide) peuvent entraîner des irritations ou de graves blessures qui peuvent être irréversibles, ainsi que des irritations en cas de contact prolongé avec la peau humide (en raison de la sueur ou de l'humidité).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 4/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas vidanger dans les égouts ou les eaux publiques. Alerter les autorités compétentes si le liquide pénètre dans un égout ou une eau libre entre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Garder les récipients/emballages hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

B2



Page: 5/13

Date d'impression: 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 544-	17-2 diformiate de calc	
Oral		23,9 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	4.780 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		4.780 mg/kgxday (worker systemic short term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
		2.390 mg/kgxday (consumer systemic short term value)
	Derived No Effect Leve	l 16,7 mg/cm² (worker local short term value)
		16,7 mg/cm² (worker local long term value)
		8,3 mg/cm² (consumer local long term value)
		8,3 mg/cm² (consumer local short term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	I 337 mg/m³ (worker systemic long term value)
		337 mg/m³ (worker systemic short term value)
		83,2 mg/m³ (consumer systemic long term value)
		83,2 mg/m³ (consumer systemic short term value)
CAS: 6847	5-76-3 Poussières de f	our, ciment Portland
Inhalatoire	Derived No Effect Leve	I 4 mg/m³ (worker local short term value)
		0,84 mg/m³ (worker local long term value)
		0,84 mg/m³ (consumer local long term value)
		4 mg/m³ (consumer local short term value)
PNEC		
	6-69-2 Slags, ferrous n	netal, blast furnace
	• .	•
Predicted N	No-Effect Concentration	1.000 mg/kaxdwt (earth rating factor)
		1.000 mg/kgxdwt (earth rating factor) 500 mg/l (sea water rating factor)
		500 mg/l (sea water rating factor)
Predicted N	No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor)
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance)
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance)
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance) 2,21 mg/l (earth rating factor)
Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance) 2,21 mg/l (earth rating factor) 0,2 mg/l (sea water rating factor)
Predicted No. 10 Predic	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance) 2,21 mg/l (earth rating factor) 0,2 mg/l (sea water rating factor) 2 mg/l (fresh water rating factor)
CAS: 544- Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration No-Effect Concentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance) 2,21 mg/l (earth rating factor) 0,2 mg/l (sea water rating factor) 2 mg/l (fresh water rating factor) our, ciment Portland
Predicted N Predicted N Predicted N CAS: 6847 Predicted N	No-Effect Concentration 17-2 diformiate de calc No-Effect Concentration No-Effect Concentration 75-76-3 Poussières de foncentration	500 mg/l (sea water rating factor) 5.000 mg/l (fresh water rating factor) ium 1,5 mg/kgxdwt (earth rating factor) 13,4 mg/kgxdwt (sediment distribution balance) 1,34 mg/kgxdwt (sea water distribution balance) 2,21 mg/l (earth rating factor) 0,2 mg/l (sea water rating factor) 2 mg/l (fresh water rating factor)



Page : 6/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 5)

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1 mg/m³

poussières alvéolaires

CAS: 14808-60-7 sable de quartz

VL (Belgique) Valeur à long terme: 0,1 0,05* mg/m³

C;poussières alvéolaires,*à partir du 01.09.25

CAS: 93763-70-3 Perlite

VL (Belgique) Valeur à long terme: 10 mg/m³

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m3

Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m3

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m3

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne

ventilation.

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains : Gants de protection.

Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales.

État physique liquide

(suite page 7)



Page: 7/13

(suite de la page 6)

Date d'impression: 26.06.2024 Révision: 25.06.2024 Numéro de version 1

Nom du produit: Webercol plus delight grey

Couleur: Divers, selon l'encrage Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé. Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 2.000 °C (DIN, CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous

metal, blast furnace)

Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé. supérieure : Non déterminé. Point d'éclair non applicable Non déterminé. Température d'inflammation : Température de décomposition : Non déterminé.

На alcalin

Le mélange réagit violemment au contact de l'eau.

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé. Non déterminé. dynamique:

Solubilité

l'eau: Durcit en cas de contact avec de l'eau.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Non déterminé.

Pression de vapeur à 1732 °C: 13,5 hPa (DIN 51640, CAS: 14808-60-7 sable de

quartz)

Densité et/ou densité relative

Densité: non déterminé Densité relative. Non déterminé. Masse volumique: Non applicable. Densité de vapeur: Non déterminé.

9.2 Autres informations Aucune.

Aspect:

Forme: poudre

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Minimum ignition energy

Test de séparation des solvants : Non applicable.

Teneur en solvants:

0.0 % Solvants organiques: 0.0 % Eau: EU-VOC (%) 0,0000 % EU-VOC (g/L) -0,0000 g/l Teneur en substances solides: 99,5 %

Changement d'état

Point/l'intervalle de ramollissement

Propriétés comburantes Non déterminé.

(suite page 8)



Page : 8/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

		(suite de la page
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
Informations concernant les classes de dan	ger	
physique		
Substances et mélanges explosibles	néant	
Gaz inflammables	néant	
Aérosols	néant	
Gaz comburants	néant	
Gaz sous pression	néant	
Liquides inflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des g	az	
inflammables au contact de l'eau	néant	
Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les		
métaux	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en

formant de l'hydrogène.

- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Type	Valeur	Espèce	
CAS: 6599	7-15-1 cin	nent Portland, gris	\$		
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lap	oin)		

(suite page 9)



Page : 9/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

		(suite de la page 8)
CAS: 6599	6-69-2 Sla	gs, ferrous metal, blast furnace
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>4.000 mg/kg (Rat)
CAS: 544-	17-2 diforr	niate de calcium
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
CAS: 6847	5-76-3 Po	ussières de four, ciment Portland
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	6,04 mg/l (Rat)

de la peau:

Provoque une irritation cutanée.

CAS: 544-17-2 diformiate de calcium

Dermique OECD 404 Acute Dermal Irritation/Corrosion 0 points (Rabbit Skin - Erytherma/crust)

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

, ,	•		
CAS: 544-17-2 diformiate	e de calcium		
1	OECD 405 A Corrosion	cute Eye	1,5 points (rabbit edema of conjunctiva)
			1,7 points (rabbit iris lesion)
			1,9 points (rabbit redenning of conjuntive)
			1,7 points (rabbit turbidity of Horny skin)

Sensibilisation: Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

(suite page 10)



Page : 10/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

	(suite de la page		
Type d'essa	i/Concentration effective/Méthode/Evaluation		
CAS: 65996-	69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace		
LC50/96h	>100 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))		
LC0/96h	>100 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))		
EC50/72h	>90.000 mg/l (algue)		
NOEC (72h)	50-100 mg/l (algue)		
NOEC (21d)	1.563 mg/l (Daphnia magna)		
EC 0/48h	>100 mg /l (Daphnia magna)		
CAS: 544-17	-2 diformiate de calcium		
IC50/72h	>1.000 mg/l (algue)		
LC50/96h	<1.000 mg/l (poisson)		
LC0/48h	1.000 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))		
LC0/96h	1.000 mg/l (poisson)		
EC50/48h	1.000 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	570-1.000 mg/l (algue)		
NOEC (72h)	63-500 mg/l (algue)		
NOEC (21d)	100 mg/l (Daphnia magna)		
EC 0/48h	250 mg /l (Daphnia magna)		
CAS: 68475-	76-3 Poussières de four, ciment Portland		
EC50/72h	22,4-28,2 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)		
NOEC (96h)	11,1 mg/l (poisson)		
NOEC (48h)	n) 100 mg/l (aquatic invertebrates)		
EC 10	10,3 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)		
	425 mg/l (microorganisms)		

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation	
CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace	
EC 50 (3h) >10.000 mg/l (Activated sludge)	
CAS: 544-17-2 diformiate de calcium	
EC 50 (3h) >10.000 mg/l (Activated sludge)	
	(cuite nage 11)

(suite page 11



Page : 11/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 10)

CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland

EC 50 (3h) 596-743 mg/l (microorganisms)

Remarque: Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogu	Catalogue européen des déchets				
10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10				
10 13 14	déchets et boues de béton				
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires				
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration				
HP13	Sensibilisant				

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Eliminer conformément aux règlementations locales/nationales en vigueur. **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

BUBBIA		1 - 6 1		-1" 1	
RIIKKIO	IIE 14'		nne rai	atives au t	ranchart
	OE IT.				Ianovii

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification ADR, IMDG, IATA	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'Ol	NU
ADR, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, ADN, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par	
l'utilisateur	Non applicable.

(suite page 12)



Page : 12/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 11)

14.7 Transport maritime en vrac conformémer aux instruments de l'OMI	n t Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Directive 2004/42/EC (VOC), cf. section 9

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI)

Restriction: 3, 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 13)



Page : 13/13

Date d'impression : 26.06.2024 Numéro de version 1 Révision: 25.06.2024

Nom du produit: Webercol plus delight grey

(suite de la page 12)

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Recherche & Développement Contact :

R&D manager +32 (0) 2 254 78 54

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (RÈACH)

PNEC: concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.